

TRANSITIONS PROFESSIONNELLES

BILAN DE COMPETENCES

Accompagnement au projet professionnel

OBJECTIFS

- ✓ Définir ou redéfinir son projet professionnel, en termes de possibilités et de moyens, et apprécier la nécessité d'un projet de formation.
- ✓ Analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations (ses savoirs, savoir-faire et savoir-être).
- ✓ Connaître ses atouts pour se conforter dans son projet et/ou réussir une insertion ou réinsertion professionnelle (négociation pour un emploi, formation, évolution de carrière).

PROGRAMME

Conformément au Décret n° 2018-1330 du 28 décembre 2018, le bilan de compétences comporte trois phases.

La phase préliminaire vise à :

- Définir et analyser la nature des besoins du bénéficiaire.
- Informer sur les conditions de déroulements et les méthodes et confirmer l'engagement du bénéficiaire dans la démarche.

La phase d'investigation permet de :

- Collecter les informations concernant le parcours professionnel et personnel du bénéficiaire et évaluer ses connaissances.
- Déterminer les possibilités d'évolution professionnelle.
- Analyser les motivations et identifier les aptitudes professionnelles et personnelles.
- Définir un projet professionnel et le plan d'action pour y parvenir.

La phase de conclusion permet de :

- Présenter les résultats détaillés au bénéficiaire.

PRE-REQUIS

Tout public souhaitant faire le point et rebondir professionnellement.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- 14 heures d'entretien individuel en face à face ou à distance
- 10 heures de travail personnel encadré

Pédagogie interactive avec :

Des temps d'entretiens privilégiant l'écoute, des temps d'exercices facilitant l'apprentissage de la connaissance de soi, des temps de transmission d'informations comprenant des fiches ressources permettant la transmission et développant la capacité à s'orienter.

PROFIL FORMATEUR

Conseiller en orientation professionnelle, certifié pour accompagner les transitions professionnelles.

SUIVI ET VALIDATION

Document de synthèse confidentiel et attestation de suivi sont remis.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES



DUREE

- 24 heures maximum
- Sur 8 à 12 semaines.

10h à 24h selon les besoins de la personnes.



EFFECTIF

Accompagnement individuel.

Entrées et sorties permanentes.



TARIF HT

A partir de 2 000 €

Le 1er entretien initial est gratuit.
CPF Mobilisable
moncompteformation.gouv.fr



LIEUX

1PULSE FORMATION

7 Rue Jean MERMOZ
78000, Versailles



HANDICAP

Site accessible et adapté aux personnes en situation de handicap.

Référent handicap
07 39 43 43 77



CONTACTS

Service de formation

09 74 97 47 25

1pulseformation@gmail.com